



Responsabilité du salarié

Par **Ananas**, le **02/09/2019** à **15:19**

Bonjour,

On m'a proposé un poste d'assistante qualité qui deviendrait un poste de responsable qualité en agroalimentaire mais le patron ne respecte pas certaines exigences légales et réglementaires.

Est ce que je suis responsable au même titre que lui si il se fait prendre pour fraude?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **02/09/2019** à **19:16**

Bonjour,

C'est possible oui si votre responsabilité pénale personnelle est mise en cause.

Mais en général la justice observe le lien de subordination et le déséquilibre que cela implique dans les rapports.

Dans une situation comme la vôtre ce qu'il faut faire est d'établir en cas de fraude avérée ou involontaire un rapport d'observation en demandant le cas échéant des intructions différentes ou complémentaires;

En bref faire comme si l'employeur est un gros ignorant et lui signaler qu'il est en train de se tromper et que vous fidèle collaborateur lui venez en aide.